



UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

Tél. 01.44.83.65.55

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Réforme des retraites : certains sortent du bois

Pour faire suite à un certain nombre de déclarations syndicales et politiques sur un rapprochement public/privé des régimes de retraite, l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique Force Ouvrière (UIAFP-FO) réaffirme son attachement au code des pensions civiles et militaires.

Le calcul de la pension des fonctionnaires s'articule avec le principe de carrière, pour l'UIAFP-FO l'assiette des 6 derniers mois doit donc être conservée. Vouloir aligner le calcul de la retraite des fonctionnaires sur les 25 meilleures années est une ineptie qui entrainerait, de fait, une chute énorme des pensions (33% en moyenne selon le COR). Rappelons qu'un fonctionnaire ne part déjà qu'avec environ 66% de sa dernière rémunération faute de compter les primes et indemnités dans l'assiette de calcul de la pension.

Remettre en cause le code des pensions civiles et militaires de retraite, c'est remettre en cause le Statut Général des fonctionnaires.

C'est pourquoi l'UIAFP-FO ne s'inscrit pas dans cette démarche et dénonce toutes réflexions qui tendraient à cette remise en cause.

Dès lors l'UIAFP-FO sera vigilante sur la réforme des retraites et entend promouvoir ses revendications pour une véritable réforme garantissant les droits et les niveaux de pensions, cela passe par :

- Le maintien du code des pensions civiles et militaires
- Le maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois
- Une meilleure prise en compte des rémunérations accessoires
- La garantie de pouvoir partir à 60 ans avec une retraite complète.

Pour FO, la défense du statut et des pensions : « un seul et même combat »

Paris le 20 janvier 2010